

Administration de la nature et des forêts Arrondissement Nord 27, rue du Château L-9516 WILTZ

N/Réf.: 107676

V/Réf.: Triage de Hosingen – M. Martin Jacobs

Monsieur le Chef d'arrondissement,

En réponse à votre requête réceptionnée le 14 décembre 2023 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour une coupe d'urgence pour cause de bostryche sur un fonds inscrit au cadastre de la commune du PARC HOSINGEN: section CA d'HOLZTHUM (Auf dem Scheid), sous le numéro 754/1797, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 23 août 2023 sur les forêts, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

- 1. Le déboisement sera réalisé sur un terrain inscrit au cadastre de la commune du Parc Hosingen, section CA d'Holzthum, sous le numéro 754/1797, au lieu-dit « Auf dem Scheid », conformément à la demande soumise.
- 2. Le déboisement se limitera à une superficie de 78 ares.
- 3. Dans un délai de 3 ans à compter du début des travaux d'abattage, il faut procéder à la régénération artificielle ou assistée du peuplement forestier en vue de la reconstitution de peuplements forestiers équivalents, du point de vue de la production et de l'écologie, au peuplement exploité.
- 4. Le préposé de la nature et des forêts (M. Martin Jacobs, tél : 621 202 126) sera averti avant le commencement des travaux de déboisement.

A titre indicatif, je me permets de vous informer que pour toute coupe dépassant le volume de 40 m³, une notification doit en être faite auprès du Service des forêts de l'Administration de la nature et des forêts (forets@anf.etat.lu) par courrier postal ou voie électronique au plus tard 2 jours ouvrables avant le début des travaux et spécifiée 30 jours après la fin des travaux en indiquant le numéro d'identification, la commune, la section de commune, le lieu-dit, les parcelles cadastrales, les essences, les volumes coupés et la date des travaux.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef d'arrondissement, l'expression de mes sentiments distingués.

Serge Wilmes
Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Copie pour information :

- Commune du PARC HOSINGEN